

Je crois vous avoir dit, dans ma dernière lettre, que les Montagnais du Lac Caribou désiraient eux aussi ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile, et que j'étais l'indigne ouvrier appelé à faire la mission dans cette partie de la vigne du Seigneur.

Au commencement du mois de mars, le commis du Lac Lavonze vint se promener ici ; c'était le courrier qui m'annonçait mon départ prochain. J'achetai donc des chiens. Ce sont là les bêtes de somme du pays, du moins dans les voyages de long cours. Il y a bien des bœufs et des chevaux pour travailler auprès des forts, mais comme il n'y a point de routes tracées pour aller au loin, il devient nécessaire de recourir à l'emploi des chiens. Ces derniers marchent facilement dans les pistes des raquettes ; ils sont recommandables d'ailleurs par la vigueur avec laquelle ils résistent à un travail qui n'a pas l'air proportionné à leurs forces. Un autre avantage, c'est qu'il suffit de les soigner une fois par jour. Des chiens peuvent même marcher pendant deux ou trois jours sans prendre la moindre nourriture et sans en paraître sensiblement incommodés. Le nombre des chiens placés sur une traîne varie suivant la volonté d'un chacun ; l'usage dans ce fort-ci est d'atteler quatre chiens. J'en achetai donc quatre pour ma traîne. Ces chiens s'attellent les uns à la suite des autres, toujours dans le même ordre suivant la manière dont on les a dressés, car un chien peut être excellent devant et ne valoir rien au milieu ou derrière. Les harnais sont des traits de cuir. On ne les guide point au moyen de rênes comme les chevaux, mais pour cet objet on emprunte très modestement le vocabulaire de MM. *les charretiers*, U, Djia, etc., etc. Certains de ces chiens sont si bien dressés qu'au moyen de ces trois ou quatre mots on les conduit où l'on veut avec la plus grande facilité.

Nous partîmes le 9 mars par un temps magnifique quoiqu'un peu froid.